



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 25 novembre 2024

N° d'affaire : 2023.STA.538

Loi sur les droits politiques (LDP) (Modification relative aux sièges garantis dans le cercle électoral de Bienne-Seeland)

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

La modification de la Loi sur les droits politiques (LDP) (Modification relative aux sièges garantis dans le cercle électoral de Bienne-Seeland) est adoptée en seconde lecture.

Berne, le 25 novembre 2024

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général